

LOIRE

VP Manufactures : le choix gagnant du Made in France

Le groupe industriel ligérien VP Manufactures investit dans ses outils de production. Un choix assumé pour le Made in France qui devrait continuer de porter la croissance du groupe pour les prochaines années.

Après deux années de pandémie, VP Manufactures s'en tire bien. Très bien même, même si sa rentabilité a été impactée négativement par la forte hausse des matières premières, en particulier de l'acier dont elle achète 6 000 tonnes par an. En 2021, son chiffre d'affaires a ainsi enregistré une progression de l'ordre de 35 %, pour s'établir à 23 millions d'euros contre 17,5 millions en 2020.

Quatre sites industriels : Saint-Sixte, Saint-Chamond, Saint-Etienne et Monistrol-sur-Loire

Avec 130 salariés et au terme de plusieurs opérations de croissance externe, le groupe compte trois pôles d'activités : outillage à main et équipement d'atelier, quincaillerie de bâtiment et sous-traitance pour l'industrie et le bâtiment. Trois pôles qui s'appuient sur quatre sites industriels (Saint-Sixte, Saint-Chamond, Saint-Etienne et Monistrol-sur-Loire) et deux bases logistiques : Saint-Chamond et Sail-sous-Couzan. Le groupe fabrique notamment des étaux, produit historique de son site Dolex à Saint-Chamond, des outils de serrage, des serrures, des cré-



Vincent Perrin (et son fils Geoffroy) peut se féliciter d'un chiffre d'affaires qui a progressé de 35 % en 2021. Photo Progrès/Rémy PERRIN

maillères. « Le marché a été très dynamique en 2021, en particulier pour le bâtiment. Pour l'industrie, hormis l'automobile, tous les autres secteurs ont bien redémarré », sourit Vincent Perrin, reprenneur de Dolex en 2008 et fondateur du groupe VP Manufactures. « À côté de ces données conjoncturelles de marché, ces bons résultats sont aussi le fruit de ce qu'on a semé ces dernières années. Nous avons investi en innovation, en marketing, en prospection via de nombreuses participations à des salons par exemple ».

« Sur notre activité quincaillerie, nous produisons 90 % de ce que nous vendons »

L'entreprise a également beaucoup misé sur sa production et sa communication Made in France. « Sur notre activité quincaillerie par exemple, nous produisons 90 % de ce que nous vendons, nous sommes donc capables de livrer vite. C'est un atout majeur. On parle beaucoup aujourd'hui de relocalisation industrielle. Chez nous, c'est du renforcement industriel, pas de la relocalisation. J'avais fait le pari du Made in France il y a 14 ans, en reprenant Dolex. Ce choix est payant aujourd'hui, le Made in France est devenu porteur ».

Et VP Manufactures compte bien enfoncer encore plus le clou sur ce sujet du Made in France, avec des investisse-

ments massifs dans son outil de production. Deux dossiers sont d'ailleurs soutenus dans le cadre du plan France Relance.

Un investissement de 800 000 euros à Saint-Chamond...

Le premier concerne le site Dolex de Saint-Chamond, une usine qui affiche 102 ans au compteur et est labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant depuis l'été dernier. L'investissement de 800 000 euros concerne l'acquisition d'une ligne automatique complète pour l'usinage et l'assemblage de serre-joints à pompe ainsi que l'automatisation de la ligne de peinture. L'ensemble sera opérationnel à la fin du premier semestre 2022. « Cet investis-

10 %

L'entreprise, qui compte accélérer à l'export avec le recrutement récent d'un nouveau responsable export (3 % du CA actuellement, 10 % attendu sous trois ans), table sur une croissance annuelle de 10 % pour les prochaines années. Une croissance qui sera bien entendu accompagnée de recrutements même si Vincent Perrin anticipe déjà cette étape comme complexe : « Il est extrêmement difficile actuellement de recruter du personnel de production... ».

sement nous permettra d'augmenter nos capacités de production de serre-joints et de servir deux nouveaux marchés importants en France et en Europe », confie Vincent Perrin.

Et 2 millions à Saint-Sixte

Le second dossier France Relance concerne le site de Saint-Sixte, près de Boën-sur-Lignon avec un programme de 2 millions d'euros d'investissement : un agrandissement de 700 m² dont les travaux viennent de démarrer et des acquisitions de nouvelles machines, notamment une presse de 400 tonnes qui sera livrée en avril prochain, un centre d'usinage spécial et une machine électro-érosion.

Stéphanie GALLO-TRIOULEYRE



Chaque semaine, un patron ou une patronne de la Loire ou de la Haute-Loire nous livre ses priorités s'il était président/présidente de la République. Cette semaine, Garance Damart, jeune entrepreneure à la tête de trois structures de loisirs à Saint-Etienne : 1909 Escape Game, The Green Escape Game et 1909 Event.

■ Simplification administrative

« La paperasse demande un temps énorme aux petites entreprises qui ne disposent pas de grandes équipes pour remplir les dossiers. Il faudrait par exemple, simplifier les bulletins de paie. Je passe beaucoup de temps à essayer de comprendre puis à expliquer à mes équipes... Il faudrait

SAINT-ÉTIENNE

Garance Damart : « Ma priorité : la simplification administrative »

aussi simplifier, par exemple la demande d'aide à l'embauche des alternants. Cela m'a demandé un temps fou pour le recrutement de ma dernière alternante, plus de 20 heures au total je pense. Pour l'indemnité inflation de 100 euros, c'était encore au moins 4 heures pour faire le tri pour mes alternants, mes salariés qui ont plusieurs employeurs... Bref un vrai casse-tête au quotidien, du temps qui n'est pas utilisé pour le développement de mon entreprise ! »

■ Renforcer la place des femmes dans l'entrepreneuriat

« Je veux plus de femmes dans l'entrepreneuriat et pas seulement à la tête d'entreprises individuelles. L'État doit faire respecter les règles déjà existantes mais aussi soutenir les réseaux d'entreprises



Garance Damart. Photo Progrès/Charly JURINE

et clubs d'entreprise qui soutiennent les femmes entrepreneures et les accompagnent sur la voie de la réussite. Par exemple, dans mon cas, Réseau Entreprendre Loire,

qui m'a donné confiance en moi. Sur ce sujet, il faut aussi travailler sur l'éducation, briser les stéréotypes dès le plus jeune âge. Je rappelle qu'en 1983, Françoise Giroud

disait : « la femme sera vraiment l'égal de l'homme le jour où, à un poste important, on désignera une femme incompétente... »

■ Accélérer le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'UE

« La commission européenne a fixé 2050 pour atteindre la neutralité carbone. C'est beaucoup trop loin, nous devons accélérer le pas, nous n'avons plus le temps d'attendre. Il faudrait notamment se presser sur la mise en place du MACF, le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne. Il a l'avantage d'éviter les fuites de carbone vers d'autres pays via les délocalisations mais aussi évidemment de favoriser la fabrication locale.

Stéphanie GALLO-TRIOULEYRE